

## Mission d'une délégation du groupe d'amitié France – Amérique centrale 15 au 20 septembre 2025

Une délégation du groupe d'amitié France-Amérique centrale de l'Assemblée nationale, conduite par Mme Anna Pic, présidente, et composée de MM. Jérémie Jordanoff et Loïc Prud'homme s'est rendue au Costa Rica et au Salvador du 15 au 21 septembre 2025.

Cette mission marque la reprise des échanges parlementaires entre l'Assemblée nationale et les pays de la région : hormis la réception d'une délégation costaricaine en 2016, la dernière visite d'un groupe d'amitié de l'Assemblée nationale en Amérique centrale remontait à l'année 2001.

La mission s'est rendue à San José et à Turrialba au Costa Rica ainsi qu'à San Salvador, au Salvador.

L'objectif du déplacement était de renforcer les liens entre les parlementaires, d'identifier des axes de coopération entre les différents pays et d'échanger sur différents thèmes, notamment l'écologie et l'agriculture, l'éducation ou encore le développement de la francophonie. La mission intervient à un moment où les relations entre la France et le Costa Rica sont particulièrement riches, dans la mesure où ces deux pays ont organisé conjointement la troisième conférence des nations unies sur l'Océan (UNOC-3), qui s'est tenue à Nice en juin 2025.



*Rencontre avec le président de l'Assemblée législative du Costa Rica*

## San José, Costa Rica

**Mardi 16 septembre**

► Après un petit-déjeuner de cadrage avec M. David Izzo, Ambassadeur de France au Costa Rica, la délégation a été reçue par le Président de l'Assemblée législative, M. Rodrigo Arias Sanchez, accompagné de la présidente du groupe d'amitié Costa Rica-France, Mme Mélina Ajoy Palma, et le président de la commission des relations internationales, M. Luis Fernando Mendoza Jiménez. À l'issue de cette rencontre, les membres de la délégation ont participé à une séance de travail avec des députés membres du groupe d'amitié Costa-Rica France et des députés de la commission des relations internationales.



► Ces échanges ont porté sur la situation politique du Costa Rica et sur le fonctionnement de l'Assemblée législative. Composée de 6 fractions politiques, celle-ci est fortement morcelée : sur 57 députés, le groupe politique soutenant le Gouvernement ne dispose que de 9 membres. À plusieurs reprises, les députés costariciens ont insisté sur la francophilie du Costa Rica, en prenant comme exemple le fait que l'enseignement de la langue française est

obligatoire durant le secondaire. Le Costa Rica est en outre membre observateur de l'organisation internationale de la francophonie. Cet intérêt pour la France se reflète d'ailleurs dans le drapeau du Costa Rica, qui a été choisi au XIXe siècle et qui s'inspire directement du drapeau tricolore.

► Durant la séance de travail, les députés ont principalement échangé sur les questions d'écologie, d'agriculture et de sécurité. Outre les priorités partagées par le Costa Rica et la France pour protéger la biodiversité – qui se sont notamment traduit par l'organisation en 2025 de l'UNOC-3 – la délégation française a souhaité attirer l'attention des députés costariciens sur l'utilisation des produits phytosanitaires et sur les enjeux que ces produits représentent dans le cadre des relations commerciales entre l'Union européenne et les pays d'Amérique centrale (le Costa Rica étant le deuxième partenaire de la France en Amérique centrale, avec des échanges commerciaux à hauteur de 370 millions d'euros).

Les députés ainsi que l'Ambassadeur de France ont également rappelé qu'un prêt de 100 millions d'euros financé par l'Agence française de développement (AFD) portant sur des projets pour l'agro paysage soutenable est en attente de ratification par l'Assemblée législative. En matière de sécurité, les députés costariciens ont fait part de leurs inquiétudes concernant l'aggravation du narcotrafic. Les échanges se sont ensuite terminés par une visite de l'Assemblée législative, qui siège dans un bâtiment inauguré en 2021.



► La délégation a ensuite visité l'Alliance française de San José, situé dans un bâtiment historique datant de 1842.

---

### **Turrialba, Costa Rica**

---

***Mercredi 17 septembre***

► Pour observer sur le terrain un projet de coopération, la délégation s'est rendue au pied du volcan Turrialba, à l'est de San José, pour visiter le projet Ecoffee, mené conjointement par le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD) et le Centro agronómico tropical de investigación y enseñanza (CATIE). Ce projet vise à réduire l'usage de pesticides dans la culture du café. Après une première phase d'évaluation permettant d'identifier les produits principalement utilisés par les exploitants, le projet est entré dans une phase d'expérimentation visant à analyser l'impact des pesticides sur l'environnement, tester des modalités de culture de café sans usage de produits phytosanitaires et à conduire des analyses microéconomiques.

► Cette seconde phase, débutée en avril 2023 pour une durée de trois ans, a montré des résultats encourageants à l'issue de la première année du cycle d'expérimentation.



---

### **San José, Costa Rica**

---

***Jeudi 18 septembre***

► La délégation a rencontré Mme Lydia María Peralta Cordero, vice-ministre pour les affaires bilatérales et la coopération internationale. Cet échange a été l'occasion pour la vice-ministre de rappeler les axes de coopération que le Costa Rica souhaite développer avec la France. Le sujet de la gestion des déchets, pour lequel des études sont actuellement financées par la France au titre du fonds d'études et d'aide au secteur privé (FASEP), a notamment été évoqué. La vice-ministre a également souligné qu'un accord de coopération décentralisée avec la région Provence-Alpes-Côte d'Azur a été signé en 2020 et que le Costa Rica souhaiterait étendre cette coopération à d'autres régions. Sur le plan sécuritaire, il a été indiqué que la situation politique au Nicaragua – à l'origine de flux migratoires importants à destination du Costa Rica – constituait un sujet d'inquiétude pour les autorités costariciennes.

La délégation française a interrogé la vice-ministre sur la position du Costa Rica sur le conflit ukrainien : bien que ce pays ait été co-sponsor de la résolution ES-11/8 condamnant l'invasion russe en

Ukraine, le Costa Rica a finalement décidé de s'abstenir en s'alignant sur la position américaine. La vice-ministre a indiqué que le Costa Rica était attaché au multilatéralisme et qu'il souhaitait s'en tenir à une position de neutralité.

► Il a également été rappelé que le Costa Rica a été surpris de la décision des États-Unis de lui imposer des droits de douane à hauteur de 15 %, qui ont produit des effets importants et préjudiciables sur les petits producteurs agricoles. Il a ainsi été précisé que le Costa Rica devait composer avec une dépendance importante à l'économie américaine et nouer des relations asymétriques avec les États-Unis.



► La délégation a ensuite visité le Lycée Franco-Costaricien, créé en 1967 à la faveur d'un accord de coopération entre le Costa Rica et la France. Financé conjointement par les deux pays, ce lycée est un élément clef de la coopération franco-costaricienne en matière d'éducation et de développement de la francophonie.

À cette occasion, les membres de la délégation ont pu échanger avec la proviseure du lycée sur l'éducation

alimentaire des élèves et le sujet de la santé mentale.



► Les membres de la délégation ont ensuite déjeuné avec les conseillers du commerce extérieur à la résidence de France. Cette réunion a été l'occasion d'aborder les difficultés rencontrées par les ressortissants français souhaitant développer leur activité au Costa Rica pour obtenir un visa et le climat des affaires jugé complexe, marqué par une chute des flux touristiques dans le pays.

---

## San Salvador, El Salvador

---

### *Vendredi 19 septembre*

► La délégation a visité le lycée français de San Salvador, le plus grand lycée français d'Amérique centrale avec 1310 élèves. Après avoir présenté le projet d'établissement, la direction du lycée a fait part de ses inquiétudes quant à la baisse tendancielle du nombre d'élèves, principalement en raison du ralentissement démographique au Salvador. Le personnel du lycée a également eu l'occasion de faire un premier retour d'expérience sur l'interdiction des téléphones portables dans l'enceinte de l'établissement, mesure en vigueur depuis la rentrée

2025. Les représentants du personnel ont enfin alerté les députés sur le coût de la vie au Salvador et sur le nombre important d'enseignants détachés à renouveler dans les prochains mois.

► Les députés ont ensuite rencontré l'équipe de l'Ambassade de France, qui a présenté les grands axes de l'action de la



France au Salvador et les principaux projets de coopération.

► Les députés ont ensuite été reçus à l'Assemblée législative du Salvador par Mme Suecy Berverly Callejas Estrada, première vice-présidente de l'Assemblée législative du Salvador. Composée de 60 députés (contre 84 sous la législature précédente), cette Assemblée est marquée par une très forte majorité du groupe Nuevas Ideas, qui compte 54 députés et 3 députés apparentés.

Au cours de la discussion, Mme Callejas a insisté sur les progrès réalisés par le pays sur le plan sécuritaire et sur l'ambition que se donne le Gouvernement pour renforcer l'attractivité du Salvador. À cette fin, le pays s'est donné plusieurs objectifs en matière d'éducation, d'innovation et de renforcement de la sécurité juridique. Un accord a également été récemment conclu avec le Fonds

monétaire international pour un prêt de 1,4 milliard de dollars.

La délégation française a fait part de ses interrogations sur une loi récemment adoptée au Salvador visant à répertorier les « agents extérieurs ». Cette loi prévoit l'imposition à un taux de 30 % de tout transfert financier provenant d'une personne physique ou morale étrangère et bénéficiant à des organisations établies au Salvador – notamment les organisations non gouvernementales. Présenté par le Gouvernement du Salvador comme un outil visant à mieux connaître les financements étrangers et prévenir les risques d'ingérences, cette loi est une source d'inquiétude pour les organisations de défense des droits de l'homme.



► Les membres de la délégation ont ensuite rencontré Mme Claudia Ortiz, députée d'opposition membre du groupe Vamos. Cette dernière a notamment fait part de ses préoccupations en matière judiciaire : le Salvador compte ainsi 80 000 détenus pour 6,3 millions d'habitants. La plupart des personnes écrouées restent en détention provisoire durant plusieurs mois ou sont jugées dans le cadre de jugement collectif.



► La délégation a rencontré deux présidentes d'association : Mme Virginia Roque, présidente de l'ONG RAMA et lauréate du prix Initiative Marianne en 2024 ainsi que Mme Claudia Blanco, présidente de l'association Fundasal. Les échanges ont porté sur les actions de ces deux organisations, qui ont pour objectif de renforcer la résilience climatique à travers des projets de plantation de bambous (RAMA) et d'aider des communautés vulnérables à construire leur logement à partir de matériaux locaux (Fundasal).

► La journée s'est poursuivie avec une visite de l'alliance française, qui compte 1630 élèves au Salvador, et une rencontre avec les conseillers du commerce extérieur. Le déplacement s'est achevé avec une visite du centre historique de San Salvador durant la matinée du 20 septembre.